

Avis Filière Bois

Déclaration du groupe CGT par Yannick LE QUENTREC

Monsieur le Président,

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Concernant l'avis sur la filière bois, la CGT souhaite d'abord rappeler les motifs qui ont prévalu au choix du thème de cette auto saisine.

Ces motifs, bien qu'absents du texte qui nous est soumis aujourd'hui, sont importants :

1- Ils posent en premier lieu la question du mode de développement économique. L'actualité montre en effet que c'est bien le système capitaliste lui-même avec sa logique de profit, et non le coût du travail, qui détruit des pans entiers de notre industrie nationale, délocalise ou supprime des activités, exerce des pressions toujours plus fortes sur les entreprises sous traitantes, engendre des licenciements massifs et du chômage partiel.

Au bout, il y a le recul net de la France dans les échanges industriels internationaux : en 10 ans la part des pertes de marchés atteint 16 % pour les produits manufacturés. L'industrie occupe désormais moins de 20 % de la population active salariée.

Les données sur la filière bois ameublement contribuent à cette dégradation puisque, selon le président de la république, la balance extérieure de la France affiche un solde négatif de plus de 6milliards d'euros en 2008 pour ce secteur d'activité, le deuxième poste de déficit commercial français après celui de l'énergie alors que la ressource est à portée de main.

Le problème, c'est que, face à ce constat de gâchis, ce même président et son gouvernement mettent en œuvre une politique industrielle loin d'être à la hauteur de la gravité de la situation puisqu'elle favorise la rentabilité du capital financier au dépend de l'investissement productif, de la relance de la demande, de l'emploi et de la formation ainsi que de la recherche-développement.

2- Pour en revenir aux motifs de cette auto saisine sur la filière bois plus spécifiques à la région Midi Pyrénées, nous considérons avec d'autres que, même si l'industrie spécialisée autour de l'aéronautique tire une grande part de l'activité économique régionale, elle est aussi soumise à de fortes pressions concurrentielles et donc source de fragilité pour nos territoires.

Cet avis offre la possibilité d'adopter une vision plus globale et de réfléchir en termes de diversification du développement industriel, diversification seule en mesure de diminuer notre dépendance à une mono-activité.

Il veut mettre aussi l'accent sur la préservation d'autres activités industrielles existantes et sur la valorisation des ressources locales.

Il vise à favoriser une politique industrielle soucieuse de l'aménagement du territoire et point d'appui d'une dynamique de développement durable.

Enfin cet avis, a pour ambition de ne pas rejoindre dans un tiroir d'autres rapports et dispositifs antérieurs plus ou moins suivis d'effets sur la filière forêt bois papier.

Nous espérons qu'il se distinguera par une opérationnalité et une efficacité plus grande, autrement dit par des résultats qui feront rupture avec le passé.

3- Mais parallèlement à une approche à long terme, cet avis a l'objectif non moins important de prendre à bras le corps les dossiers d'actualité, notamment celui de l'industrie papetière.

On ne peut en effet concevoir de structurer la filière forêt bois papier si on laisse disparaître cette activité industrielle fortement structurante pour la vie des territoires, en particulier ceux du Couserans et du Comminges.

Je rappelle que cette industrie représente 8400 emplois directs et indirects dans la filière en Midi Pyrénées.

Plusieurs dossiers relèvent de l'urgence :

*L'entreprise LEDAR*, fermée le 19 septembre 2008 avec la suppression de 110 emplois, qui nécessite des actions immédiates des pouvoirs publics pour réactiver le site industriel autour d'une production de retraitement de vieux papiers et de la revente de la biomasse à l'usine de Tembec Saint-Gaudens.

*Il y a par ailleurs Tembec*, usine fragilisée par une parité euro dollars défavorable, par la concurrence étrangère et par des difficultés d'approvisionnement local. Des pistes se dégagent qui passent notamment par une association entre cette entreprise et un groupe de production de papier pour asseoir la production de pâte de Tembec et celle de Tarascon.

*Il faut ajouter l'usine de la Moulasse* à Eycheil menacée suite à l'annonce récente du groupe américain Schweitzer Mauduit de la cessation d'activité des papeteries Malaucène dans le Vaucluse.

Cette situation découle de plusieurs facteurs parmi lesquels on doit distinguer ce qui est de la responsabilité des entreprises : orientations stratégiques, choix d'investissement, recherche, gestion des marques, etc. et ce

qui revient aux collectivités locales et à l'Etat : fiscalité, normes environnementales, certifications, infrastructures, aides diverses, etc.

Sur l'ensemble de ces dossiers le Conseil régional Midi-Pyrénées n'a certes pas tous les pouvoirs mais, dans le cadre du schéma régional de développement économique, il a le pouvoir d'initier une politique offensive dans divers domaines :

- Par des coopérations mutualistes entre les industriels de la filière
- Par un approvisionnement en matières premières qui s'appuie sur les ressources locales
- Par des interventions sur les coûts d'énergie
- Par le soutien en recherche-développement
- Par la revalorisation des métiers et l'amélioration des conditions de travail des salarié-es de la filière
- Par la préservation des savoir-faire et un investissement renforcé dans la gestion prévisionnelle des emplois et la formation professionnelle de ces mêmes salarié-es
- Par un service public de fret ferroviaire qui maille le territoire
- Par le maintien du service public de proximité qu'est l'ONF

Au bout du compte, l'avenir de la filière bois s'avère étroitement dépendant d'une politique industrielle ambitieuse, innovante et durable.

Il est tout autant tributaire d'une véritable écologie humaine qui remet les hommes et les femmes au cœur de l'activité économique.

Il relève d'un effort collectif où la CGT prend toute sa part depuis 2004. La balle est désormais dans le camp des principaux acteurs de la filière bois régionale.

Dans la mesure où ses propositions ont été prises en compte, la CGT votera cet avis.